

## FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE

### DÉJEUNER-CAUSERIE À QUÉBEC

#### « Les développements récents en droit électoral municipal »

**CONFÉRENCIER** M<sup>e</sup> **Benoit Coulombe**, avocat légiste, bureau du Directeur général des élections du Québec

**SUJET** *Quatre (4) ans se sont écoulés depuis les dernières élections municipales générales au Québec. L'ensemble des municipalités québécoises tiendra une élection à la mairie et aux postes de conseillers municipaux à l'automne 2009. Des modifications législatives ont eu lieu depuis quatre (4) ans dont certaines, tout récemment. Me Benoit Coulombe, avocat légiste au bureau du Directeur général des élections du Québec, traitera de ces changements législatifs, dont le vote par correspondance, l'absence de vote numérisé et fera aussi un rappel des règles les plus pertinentes en matière de financement électoral.*

**DATE ET HEURE** **Mardi le 15 septembre 2009**  
12 h 00 à 12 h 30 | DÉJEUNER  
12 h 30 à 14 h 00 | CONFÉRENCE

**LIEU** **Hôtel ALT Québec**  
Salon (voir à la réception de l'hôtel ou sur les affiches)  
1200, avenue Germain-des-Prés  
Québec, QC

*Réservations obligatoires*  
*Places limitées*



COÛT	STATUT	SOUS-TOTAL	TPS	TVQ	TOTAL À PAYER
	Étudiant membre de l'ABC	20,00	1,00	1,58	22,58
	Membre de l'ABC	50,00	2,50	3,94	56,44
	Non-membre	110,00	5,50	8,66	124,16

Numéro de taxes | R102988581 et 1010458133

\*\*\* Pour une **RÉSERVATION DE TABLE**, veuillez contacter Mariline Gagné au 514.393.9600 poste 22. *une gratuité / table (8 places)*

**FORMATION OBLIGATOIRE** ACTIVITÉ DE FORMATION RECONNUE (1 HEURE 30 MINUTES)  
PAR LE **BARREAU DU QUÉBEC** ET LA **CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC**



**INSCRIPTION** **La date limite d'annulation est le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Les frais d'inscription sont payables d'avance.** Après cette date, toute annulation fera l'objet d'une facturation. Les remplacements peuvent se faire en tout temps pourvu que la permanence de l'ABC en soit avisée au préalable. Des frais sont applicables pour un non-membre remplaçant un membre. \*Seuls les paiements par chèque ou carte de crédit seront acceptés. **Pour toute annulation ou question, veuillez appeler au (514) 393-9600.** Veuillez nous faire part de toute diète particulière ou intolérance alimentaire.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION								Mu_090915q
Nom				Prénom				
Cabinet								
<input type="checkbox"/> Juge	<input type="checkbox"/> Avocat	<input type="checkbox"/> Syndic	<input type="checkbox"/> Comptable	<input type="checkbox"/> Notaire	<input type="checkbox"/> Étudiant	<input type="checkbox"/> ADMA	<input type="checkbox"/> Autres	
Adresse						Ville		
Code postal			Téléphone			Télécopieur		
Courriel				Numéro de membre de l'ABC- Québec				
<input type="checkbox"/> Je joins mon chèque libellé à l'ordre de l'Association du Barreau canadien, division Québec								
<input type="checkbox"/> Mastercard	N° de carte :					Date d'expiration : MM/AA		
<input type="checkbox"/> Visa	-           -           -							
Signature				Date		Montant total payé		

Prière de retourner votre formulaire d'inscription par télécopieur au (514) 282-4292 ou à l'adresse mentionnée ci-contre.

\* Ces renseignements sont pour fins de statistiques seulement



**PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR VOTRE PAIEMENT À :**  
**Association du Barreau Canadien - Québec**  
 C.P. 274, succ. St-Jacques, Montréal, Qc H3C 2S1  
**Téléphone 514.393.9600 - Télécopieur 514.282.4292**  
 info@abcqc.qc.ca